

Les Services du CICR

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1951)**

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PREMIÈRE PARTIE

Les Services du CICR

COMPOSITION DU CICR

Au cours de 1951, trois membres du CICR : M^{lle} Suzanne Ferrière, le Colonel-médecin Georges Patry et le Docteur Adolphe Vischer ont exprimé le désir d'être relevés de leurs fonctions. En raison des services rendus par eux à l'institution de Genève, ils en ont été élus membres honoraires.

Deux nouveaux membres ont été choisis, en la personne de M^{lle} Marguerite van Berchem et de M. Frédéric Siordet.

M^{lle} van Berchem a, durant la seconde guerre mondiale, dirigé le service colonial de l'Agence centrale des prisonniers de guerre. C'est elle en outre qui assumait la charge d'organiser les sections auxiliaires de cette Agence en diverses villes de Suisse.

M. Siordet qui, en qualité de conseiller du CICR, lui consacrait déjà son activité depuis 1943, lui a, de plus, rendu de signalés services à l'occasion de plusieurs missions à l'étranger.

Compte tenu de ce qui précède, la composition du Comité reste conforme aux indications du *Rapport* pour l'année 1949, pages 7 à 9.

CONSEIL DE LA PRÉSIDENTENCE

COMMISSIONS, DIRECTION, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun changement n'est intervenu en 1951 dans la composition du Conseil de la Présidence, non plus que des Commissions,

de la Direction et du Secrétariat Général, qui ont continué de travailler dans les conditions rappelées par le *Rapport* pour l'année 1949¹.

PERSONNEL

Le nombre des collaborateurs rétribués a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Le 31 décembre 1950, il s'élevait à 316 dont 275 à Genève; le 31 décembre 1951, il était de 297 dont 250 à Genève.

L'effectif des collaborateurs bénévoles, en augmentation de 6 par rapport à l'année précédente, était, à la même date, de 58 personnes, dont 34 dans les délégations extérieures, là où l'entretien des représentants du CICR est le plus coûteux. C'est dire combien ce travail et ce dévouement sont appréciés et l'importante économie qu'ils représentent pour le CICR.

Le Service social est resté actif.

Une assurance collective sur la vie a été contractée par le CICR afin de garantir aux membres du personnel parvenus à l'âge de 65 ans pour les hommes, ou 60 ans pour les femmes, le paiement d'une somme proportionnelle à la durée de leurs services. En cas de décès avant ce terme, la même somme serait payée aux ayants droit des intéressés. En cas de licenciement, la valeur actuelle de l'assurance pourrait être négociée, ce qui mettrait à la disposition de l'intéressé une indemnité proportionnelle à la durée des services rendus.

DÉLÉGATIONS

L'effectif des délégations du CICR dans les cinq parties du monde s'est élevé à 47 personnes, dont 34 ont accepté de prêter au CICR leur concours bénévole².

¹ Voir *Rapport du CICR pour 1949*, pp. 7, 8 et 9.

² Le personnel bénévole comprend 27 délégués, 1 délégué médecin et 6 correspondants. Le personnel rétribué compte 8 délégués, 3 délégués médecins, 1 infirmière, 1 secrétaire, 1 chauffeur.

A la fin d'avril 1951, la délégation du CICR à Paris a mis un terme aux activités qu'elle avait assumées en faveur des ressortissants de la République fédérale allemande (travailleurs civils, ex-prisonniers de guerre ayant besoin d'assistance judiciaire). Ces activités ont incombé depuis lors au Consulat Général de cette Puissance à Paris ¹.

La cessation des hostilités en Palestine, puis la fin des opérations d'assistance par l'entremise de la Croix-Rouge au printemps de 1950, ont permis au CICR de fermer, au cours de l'été de 1951, ses délégations permanentes à Tel Aviv et à Jérusalem. Certaines des tâches du CICR dans ces régions devaient incomber dès lors à des organismes locaux, tandis que les cas requérant plus spécialement l'entremise neutre du Comité international devaient être examinés par la délégation au Caire. Cette délégation forme, comme avant le conflit de Palestine, le siège de la représentation du CICR pour le Proche-Orient, exception faite de la Syrie et du Liban, où est maintenue une délégation permanente.

A l'automne de 1951, le CICR a décidé de se faire représenter de nouveau à Londres par M. Henry Wasmer dont la désignation en qualité de délégué honoraire, favorablement accueillie par la Croix-Rouge britannique, a reçu l'agrément du ministère des Affaires étrangères.

En décembre, l'avancement des pourparlers d'armistice en Corée a entraîné la désignation d'une importante mission chargée notamment de procéder, le cas échéant, à l'échange des prisonniers de guerre en ce pays. Cette mission composée de cinq délégués et d'un délégué médecin est partie aussitôt.

A la date du 31 décembre 1951, la liste des délégués et correspondants du CICR était la suivante :

AFRIQUE

Afrique équatoriale française. — PORT-GENTIL : M. Fritz Arnold, délégué.

Afrique du Sud. — PRÉTORIA : M. Henri-Philippe Junod délégué.

¹ En revanche l'activité de la délégation du CICR à Paris se poursuit en faveur des Allemands qui se réclament de la République démocratique d'Allemagne.

Algérie. — ALGER : M. Roger Vust, délégué.

Egypte. — LE CAIRE : M. Pierre Gaillard, délégué.

Maroc. — CASABLANCA : M. Camille Vautier, délégué. TANGER : M. Alfred Saudan, correspondant de la délégation au Maroc.

Rhodésie du Sud, Rhodésie du Nord, Nyassaland. — LUSAKA : M. G.-C. Senn, délégué.

AMÉRIQUE

Argentine et Amérique latine (à l'exception des Etats figurant ci-dessous). — BUENOS-AIRES : M. Jacques de Chambrier ; M. Jean-Pierre Roulet, délégués.

Bolivie. — LA PAZ : M. Pablo Gacon, délégué.

Brésil. — RIO DE JANEIRO : M. Eric Haegler, délégué.

Colombie. — BOGOTA : M. Adolphe Pestalozzi, délégué.

Mexique. — MEXICO : M. Alfred Behn, délégué.

Pérou. — LIMA : M. Max Reiser, délégué.

Venezuela. — CARACAS : M. Robert Moll, délégué.

ASIE

Ceylan. — COLOMBO : M. C. H. Tuetsch, correspondant.

Chine. — SHANGHAI : M. Bruno Britt, correspondant.

Corée. — D^r O. Lehner, chef de la délégation, MM. F. Bieri, N. Burckhardt, A. de Cocatrix, J. Courvoisier, G. Hoffmann, J. Munier, délégués ; D^r M. Piot, délégué-médecin.

Hong-Kong. — M. Paul Blattmann, délégué ; M. André Durand, délégué en mission spéciale.

Inde. — Pakistan. — BOMBAY : M. Jacob Anderegg, correspondant.

Indochine. — M. Jacques de Reynier, chef de la délégation et délégué pour le Sud-est asiatique ; D^r Claude Mayor, délégué.

Indonésie. — DJAKARTA : D^r Raoul Pffimlin, délégué ; M. F. R. A. Weber, correspondant à Macassar (Célèbes).

Japon. — TOKIO : M. Harry Angst, délégué.

Liban. — Syrie. — BEYROUTH : M. Georges Burnier, délégué.

Malaisie. — SINGAPOUR : M. Heinrich Pfrunder, délégué.

Philippines. — MANILLE : M. Joseph Bessmer, délégué.

Thaïlande. — BANGKOK : MM. Werner Salzmann, Karl Laupper, E. Dickenmann, délégués.

EUROPE

Allemagne. — BERLIN : M. Charles de Jenner, chef de la délégation ;
M. Denis Favre, délégué.

Autriche. — VIENNE : M. Guido Joubert, délégué.

Espagne. — MADRID : M. Eric Arbenz, délégué.

France. — PARIS : M. William Michel, chef de la délégation ; D^r Jacques
de Morsier, conseiller médical.

Grande-Bretagne. — LONDRES : M. Henry Wasmer, délégué.

Grèce. — ATHÈNES : M. Adrien Lambert, délégué.

Italie. — GÈNES : M. Léon Biaggi de Blasys, délégué.

BARI : M. Manfred Roth, correspondant.

NAPLES : D^r Paul Burkhard, délégué.

PALERME : M. Ernest Ganz, correspondant.

OCÉANIE

Nouvelle-Zélande. — AUCKLAND : M. Léon Bossard, délégué.

SITUATION FINANCIÈRE DU CICR

Comme chaque année, les comptes du CICR ont fait l'objet de vérifications approfondies, de la part d'une Société fiduciaire officiellement agréée ¹.

Le rapport de cette Société, sur la revision des comptes annuels du CICR à fin décembre 1951, précise :

« A l'aide des pièces comptables, livres et documents justificatifs mis à notre disposition, nous avons procédé, par sondages étendus, à de nombreux contrôles d'écritures enregistrées en comptabilité au cours de l'année 1951.

Nous avons ensuite vérifié l'exactitude des chiffres de la balance générale des comptes arrêtés au 31 décembre 1951, ayant servi de base à l'établissement du bilan consolidé, et du compte général des dépenses et des recettes de l'année 1951. Ces deux documents, que nous reproduisons en annexes au présent rapport, sont conformes aux livres de votre institution. L'existence des actifs nous a été justifiée et nous avons constaté que les revenus de l'exercice 1951 sont effectivement acquis.

¹ Société fiduciaire romande OFOR S. A.

Relevons que, dans le courant de l'année, diverses charges et dépenses extraordinaires, non prévues au budget du CICR, ainsi que certaines recettes encaissées au titre de remboursement de frais encourus par votre organisation durant la seconde guerre mondiale, ont été imputées ou affectées au compte « Provision pour risques généraux », dont le solde au 31 décembre 1951 figure au passif du bilan pour 2.884.889,06 francs, et ce après avoir pris en charge le solde du déficit reporté à fin 1950 de 3.003.017,19 francs.

Rappelons que nous avons également procédé à la vérification des comptes annuels de 1951 des divers fonds spéciaux confiés au CICR, à savoir :

- Fondation en faveur du CICR ;
- Fonds Augusta ;
- Fonds de l'Impératrice Shôken ;
- Fonds de la Médaille Florence Nightingale.

La revision de ces divers comptes, dont nous avons constaté l'exactitude, a fait l'objet de nos rapports spéciaux des 14 et 15 janvier 1952.

Mentionnons encore que tous les documents et renseignements utiles à l'exécution de notre mandat nous ont été fournis à notre entière satisfaction ».

On trouvera ci-dessous plusieurs tableaux faisant connaître :

- I. Le bilan consolidé du CICR au 31 décembre 1951.
- II. Le mouvement des comptes de « Provisions diverses » en 1951.
- III. Le compte général des dépenses et recettes ordinaires en 1951.
- IV. La liste des contributions des Gouvernements et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge pour 1951.
- V. Le résumé des prévisions de dépenses en 1952.

Compte général des dépenses et recettes ordinaires en 1951.

Le compte général des dépenses et recettes ordinaires en 1951 se présente en résumé de la manière suivante :

	francs suisses
au titre de l'exercice 1951	dépenses 4.535.432,25
	recettes <u>1.406.334,94</u>
	excédent des dépenses sur les recettes 3.129.097,31 <i>déficit reporté à nouveau</i>

	francs suisses
au titre d'exercices antérieurs	dépenses 77.619,60
	recettes <u>360.137,65</u>
	excédent des recettes sur les dépenses 282.518,05 ¹

Situation à fin décembre 1951.

Il ressort du résumé ci-dessus que les recettes concernant l'exercice 1951 ont été très inférieures aux dépenses et que l'insuffisance de financement est de 3.129.000 francs. Ce déficit résulte, d'une part, d'un dépassement de 509.000 francs des dépenses qui, en raison des tâches accrues que les circonstances ont imposées au CICR, n'ont pu être maintenues dans le cadre du budget initial (4.026.000 francs) et, d'autre part, surtout de l'insuffisance des recettes qui n'ont atteint que 1.406.000 francs.

En dépit de la généreuse compréhension déjà manifestée par divers Gouvernements et Sociétés nationales de la Croix-Rouge, le financement régulier du CICR n'est pas encore chose acquise. Si cette situation devait se prolonger, les fonds constitués en 1949 grâce à des dons exceptionnels ² seraient rapidement épuisés, ce qui aurait pour effet de priver le CICR d'un fonds de roulement indispensable à ses activités et d'une réserve garantissant ses possibilités immédiates d'actions spécifiques en cas de conflit généralisé.

¹ Compte tenu de cet excédent, le solde du déficit reporté à fin décembre 1950, soit 3.003.017,19 francs a été amorti à fin 1951 par un prélèvement d'égal montant sur le compte « Provision pour risques généraux » (voir Tableau II).

² Voir *Rapport du CICR pour 1949*, p. 17.

COMITÉ INTERNATIONAL

BILAN CONSOLIDÉ
(Consolidated)

ACTIF

Disponible et réalisable:

	Fr. s.
Espèces en caisse	28.489,58
Avoirs en comptes de chèques postaux	153.290,88
Avoirs auprès de banques suisses	651.058,07
Avoirs en monnaies étrangères	35.091,91
Titres de fonds publics et autres valeurs déposées à la Banque Nationale Suisse	13.577.066,50
Ensemble	14.444.996,94

Fonds engagés:

Avances de fonds aux délégations et aux délégués du CICR à l'étranger	378.971,87
Sociétés nationales de la Croix-Rouge, gouvernements et organisations officielles	24.398,80
Débiteurs divers, avances de fonds et frais à récu- pérer	824.752,12
Actifs transitoires (frais payés d'avance)	128.271,80
Stock de spécialités pharmaceutiques destinées à des secours	47.401,89
Ensemble	1.403.796,48

Stocks de réserve:

Stock de la section des secours (vivres et vêtements)	69.324,60
Stock de la Section pharmaceutique	7.002,85
Stock Economat	93.058,70
Ensemble	169.386,15

Autres postes de l'actif (pour mémoire):

Titres divers, sans valeur actuelle, provenant de dons faits au CICR	1,—
Participation au capital de la Fondation pour l'orga- nisation de transports de Croix-Rouge	1,—
Legs de M ^{me} E. M. Domke (nue-propriété)	1,—
Matériel et mobilier	1,—
Ensemble	4,—

Compte d'ordre:

Avance au Fonds de prévoyance du personnel du CICR (à amortir en 20 ans)	1.321.166,24
<i>Total de l'actif</i>	17.339.349,81

Solde passif au 31 décembre 1951:

Déficit de l'exercice 1951	3.129.097,31
Total général.	20.468.447,12

Débiteurs pour cautionnement	400.000,—
--	-----------

DE LA CROIX-ROUGE

AU 31 DÉCEMBRE 1951

Balance Sheet)

Tableau I

	PASSIF
<i>Engagements :</i>	Fr. s.
Compte général des actions de secours	2.155.106,29
Délégations et délégués du CICR à l'étranger. . .	109.900,10
Sociétés nationales de la Croix-Rouge, gouvernements et organisations officielles	169.277,73
Créditeurs divers et passif transitoire	558.721,55
Prêt de la Confédération Suisse	3.000.000,—
Ensemble	5.993.005,67
<i>Provisions diverses :</i>	
Provision pour actions spécifiques en cas de conflit généralisé	5.000.000,—
Provision pour risques généraux	2.884.889,06
Provision pour la XVIII ^e Conférence internationale de la Croix-Rouge	100.000,—
Provision d'amortissement des stocks de réserve Ensemble	169.386,15 8.154.275,21
<i>Compte d'ordre :</i>	
Fonds alloués au Fonds de prévoyance du personnel (à restituer à la provision pour risques généraux)	1.321.166,24
<i>Fonds de réserve :</i>	
Fonds de garantie du CICR au 31 décembre 1951	5.000.000,—
Total général. . .	20.468.447,12
Garantie en faveur de la Fondation pour l'organisa- tion de transports de Croix-Rouge.	400.000,—

Tableau II

MOUVEMENT DES COMPTES DE « PROVISIONS DIVERSES » EN 1951

	Mouvement		Soldes crédoiteurs
	Débit	Crédit	
<i>Provision pour risques généraux :</i>			
Solde au 1 ^{er} janvier 1951		4.054.586,19	
Versements du Gouvernement de la République fédérale allemande à titre de remboursement de frais encourus par le CICR, durant la seconde guerre mondiale, dans le cadre de ses activités en faveur des ressortissants allemands		2.540.000,—	
Restitution d'avances faites par le fonds de roulement du CICR pour des actions de secours		834.000,—	
Crédits divers		1.780,—	
Avance pour constitution d'un Fonds de Prévoyance en faveur du personnel (le remboursement de cette somme est prévu par des annuités budgétaires de 65.000 francs).	1.321.166,24		
Participation aux frais de construction du bâtiment des Archives du CICR	50.000,—		
Avances pour achat de fournitures diverses pour stocks de réserve	93.058,70		
Débets divers	78.235,—		
Amortissement, à fin 1951, du solde du déficit de l'exercice 1950	3.003.017,19		
	<u>4.545.477,13</u>	<u>7.430.366,19</u>	2.884.889,06
<i>Provision pour actions spécifiques en cas de conflit généralisé (sans mouvement en 1951)</i>			
			5.000.000,—
<i>Provision pour la XVIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge (y compris l'allocation annuelle de 25.000 francs en 1951)</i>			
			100.000,—
<i>Provision d'amortissement des stocks de réserve (valeur des stocks de réserve de fournitures diverses constitués en 1951)</i>			
			169.386,15
Total des « Provisions diverses » au 31 décembre 1951 (voir Tableau I)			<u>8.154.275,21</u>
(déficit de l'exercice 1951 non déduit) (voir Tableau III)			

Collecte en Suisse et dons avec affectation déterminée.

Le produit net de la collecte en Suisse en 1951 s'est élevé à 962.000 francs. Ce montant et les divers dons reçus avec affectation déterminée ont été versés au compte général des actions de secours.

Rappelons qu'en raison de la destination particulière de ces fonds, ils sont l'objet d'une comptabilité distincte de celle des recettes et dépenses ordinaires figurant au Tableau III.

La liste des secours distribués par le CICR au cours de l'année écoulée est reproduite aux pages 62 et suivantes.

Prévisions budgétaires pour 1952.

Le CICR a procédé à un examen minutieux de ses besoins financiers pour 1952 qui sont estimés à 4.348.200 francs (Tableau V).

Il est évident que toute aggravation de la situation internationale dans le courant de l'année aurait une prompt répercussion sur le volume des activités du CICR, en particulier dans le domaine des tâches que lui confient les Conventions de Genève. Le cas échéant, ces prévisions seraient révisées en conséquence.

Le Comité international espère que les Sociétés nationales s'acquitteront de la contribution qui leur a été demandée par la Commission financière créée par la XVII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge réunie à Stockholm en 1948, et que, de leur côté, les Gouvernements lui apporteront l'appui financier régulier dont la nécessité a été reconnue par la Conférence diplomatique de Genève, en 1949 (Acte final des délibérations de cette Conférence : Résolution XI).

COMITÉ INTERNATIONAL
COMPTE GÉNÉRAL DES DÉPENSES

DOIT

	Concerne exercice 1951	Concerne exercices antérieurs	Total
	Fr. s.	Fr. s.	Fr. s.
DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL DU SIÈGE A GENÈVE			
Traitements et salaires	2.036.788,45	—	2.036.788,45
Allocations familiales et de vie chère	147.770,55	125,—	147.895,55
Participations au fonds de prévoyance du personnel	91.330,40	—	91.330,40
Participation légale à l'Assurance vieillesse et survivants	44.875,20	—	44.875,20
Assurances accidents, chômage et aide sociale	26.089,80	274,40	26.364,20
Participation aux frais de transport locaux du personnel (Ville-Pregny)	57.343,30	100,—	57.443,30
Ensemble	2.404.197,70	499,40	2.404.697,10
FRAIS GÉNÉRAUX COMMUNS			
Frais de ports, téléphone et télégrammes	116.054,16	78,95	116.133,11
Chauffage et éclairage	26.594,—	—	26.594,—
Papeterie, photocopies et fournitures de bureau	46.371,50	208,80	46.580,30
Matériel (achats et entretien)	44.867,97	125,50	44.993,47
Installations, surveillance et entretien des locaux et im- meubles	46.228,36	1.838,30	48.066,66
Frais du parc automobiles à Genève	60.860,65	350,05	11.290,55
Réceptions	10.940,50	84,23	60.944,88
Documentation générale	10.515,09	3,25	10.518,34
Déplacements en Suisse	24.152,50	6.992,95	31.145,45
Autres dépenses	64.143,62	2.664,15	66.807,77
Ensemble	450.728,35	12.346,18	463.074,53
FRAIS PARTICULIERS			
Publications diverses et revue CICR	98.575,31	—	98.575,31
Radio et films	45.058,55	— 1.251,40	43.807,15
Indemnités pour frais des membres du Conseil de la présidence Conférences et réunions Croix-Rouge (dont 25.000 francs alloués à la provision pour la XVIII ^e Conférence inter- nationale de la Croix-Rouge)	53.760,—	—	53.760,—
Déplacements à l'étranger (missions)	69.598,36	—	69.598,36
Ensemble	237.561,29	11.333,05	248.894,34
Ensemble	504.553,51	10.081,65	514.635,16
FRAIS DES DÉLÉGATIONS			
Traitements	310.894,05	2.105,—	312.999,05
Frais de voyages, assurances et entretien des délégations et frais généraux des délégations	865.058,64	52.587,37	917.646,01
Ensemble	1.175.952,69	54.692,37	1.230.645,06
Total des dépenses	4.535.432,25	77.619,60	4.613.051,85
Solde passif au 31 décembre 1950 (report à nouveau)	—	3.285.535,24	3.285.535,24
Total général	4.535.432,25	3.363.154,84	7.898.587,09

Tableau III

DE LA CROIX-ROUGE

ET DES RECETTES AU 31 DÉCEMBRE 1951

AVOIR

	Concerne exercice 1951	Concerne exercices antérieurs	Total
	Fr. s.	Fr. s.	Fr. s.
CONTRIBUTIONS ET DONS DESTINÉS AU FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ GÉNÉRALE DU CICR			
Contributions de gouvernements et de Sociétés nationales de la CR	1.032.472,43	223.240,30	1.255.712,73
Contributions et dons divers	27.261,32	13.111,75	40.373,07
Ensemble	1.059.733,75	236.352,05	1.296.085,80
REVENUS DE PLACEMENTS DE CAPITAUX			
Revenus de fonds publics	44.049,05	17.932,80	61.981,85
Revenus de la Fondation en faveur du CICR	27.993,20	—	27.993,20
Intérêts de banques	12.418,80	18.646,30	31.065,10
Ensemble	84.461,05	36.579,10	121.040,15
RÉCUPÉRATIONS ET RECETTES DIVERSES			
Contributions ou participations de tiers aux frais du siège et des délégations	120.866,44	30.682,15	151.548,59
Récupérations diverses	67.703,56	56.524,35	124.227,91
Autres recettes	73.570,14	—	73.570,14
Ensemble	262.140,14	87.206,50	349.346,64
Total des recettes	1.406.334,94	360.137,65	1.766.472,59
PRÉLÈVEMENTS SUR LA PROVISION POUR RISQUES GÉNÉRAUX POUR AMORTISSEMENT DU SOLDE DU DÉFICIT DE 1950			
	—	3.003.017,19	3.003.017,19
Soit : fr.			
Déficit au 31 décembre 1950 reporté à nouveau	2.285.535,24		
Moins :			
Excédent des recettes sur les dépenses comp- tabilisées en 1951 et concernant les exercices antérieurs	282.518,05		
Solde du déficit de 1950	3.003.017,19		
Déficit de l'exercice 1951	3.129.097,31	—	3.129.097,31
Total général	4.535.432,25	3.363.154,84	7.898.587,09

Tableau IV

CONTRIBUTIONS AU FINANCEMENT RÉGULIER DU CICR
PROMISES OU VERSÉES POUR 1951 PAR LES GOUVERNEMENTS
ET LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE

	pour 1951		pour exercices antérieurs	
	Gou- vernements	Sociétés nationales	Gou- vernements	Sociétés nationales
Afrique du Sud.		16.858,55		
Arabie séoudite	8.720,—			
Australie	9.754,75	25.680,—	9.754,75	
Autriche		2.160,—		
Belgique	30.000,—			
Brésil	16.769,20			
Canada		{ 30.345,— 101.958,66		30.336,65
Ceylan	3.057,50			
Chili		2.260,—		
Colombie	15.000,—	2.000,—	15.000,—	
Costa-Rica		480,—		
Danemark		2.000,—		
Egypte			18.750,—	
Espagne				5.000,—
Etats-Unis d'Amérique		107.500,—		
Ethiopie		1.088,90		
Finlande	5.000,—		5.000,—	
France	55.000,—	5.000,—		
Grèce		2.280,—	10.000,—	
Guatemala		600,—		
Hongrie				5.850,—
Inde	46.000,—	4.512,50	28.880,—	
Indonésie	15.000,—			
Irak		2.160,—		
Iran		1.200,—		
Irlande		2.443,—		
Islande		500,—		
Israël			4.000,—	
Jordanie	3.675,—			
Liban		840,—		
Liechtenstein	2.500,—			
Luxembourg		600,—		600,—
Nicaragua		429,—		
Norvège		6.481,07		8.580,—
Nouvelle-Zélande	24.460,—	6.051,85	12.250,—	(complt.)
Pakistan		12.950,—		
Paraguay		480,—		
Pays-Bas		20.000,—		
Pérou				2.168,90
Philippines		3.840,—		
Pologne		12.360,—		12.360,—
Portugal		2.500,—		2.500,—
Rhodésie du Nord	2.140,25			
Rhodésie du Sud	3.057,50			
Royaume-Uni	48.920,—	24.460,—	48.920,—	
Saint-Domingue		427,70		
Salvador		132,—		
Suède	25.320,—			
Suisse	500.000,—			
Turquie		11.880,—		7.170,—
Yougoslavie	7.000,—		7.000,—	(complt.)
	821.374,20	414.458,23	159.554,75	74.565,55

1.235.832,43

234.120,30

1.469.952,73

Tableau V

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES EN 1952

	Exercice 1952	Pour comparaison	
		Exercice 1951	
	Prévisions	Dépenses effectives	Prévisions
Traitements et salaires du personnel à Genève . . .	2.057.000,—	2.036.788,45	2.035.000,—
Allocations familiales et de vie chère	285.400,—	147.770,55	142.000,—
Charges sociales	328.700,—	219.638,70	126.000,—
Frais postaux, télégraphe téléphone	125.000,—	116.054,16	90.000,—
Chauffage, éclairage, installations et fournitures générales	163.700,—	164.061,83	117.500,—
Frais des voitures et camions à Genève	58.200,—	60.860,65	70.000,—
Information, publications .	215.000,—	154.148,95	198.500,—
Déplacements en Suisse et à l'étranger	188.200,—	315.473,79	198.000,—
Conférences et réunions Croix-Rouge	28.000,—	64.976,41	28.000,—
Frais des délégués et des délégations du CICR. .	836.000,—	1.175.952,69	978.000,—
Autres dépenses	63.000,—	79.706,07	43.000,—
	4.348.200,—	4.535.432,25	4.026.000,—

INFORMATION

Communiqués.

Aux communiqués qui concernent les principaux actes du CICR et qui sont distribués aux Agences de presse et aux correspondants des grands quotidiens, le Service d'information a ajouté en 1951 des notes plus fréquentes et plus brèves destinées à renseigner au jour le jour l'opinion internationale sur l'activité du CICR.

En cours d'année, 84 communiqués et notes d'information ont été transmis non seulement en Europe et en Amérique mais aussi en Orient, en Extrême-Orient et en Australie.

Le Service d'information a pu constater que les nombreux publicistes qui s'adressaient à lui pour obtenir des renseignements ne bornaient pas leurs enquêtes à l'action immédiate du CICR mais demandaient aussi une documentation sur les origines historiques de la Croix-Rouge ainsi que sur les Conventions de Genève et les conditions d'application de ces textes.

Radiodiffusion.

Les premiers essais sur la longueur d'ondes attribuée au CICR par le Département fédéral des Postes, Télégraphes et Téléphones ont eu lieu les 7, 9 et 11 mai 1951 sur la fréquence de 41 et 61 mètres et 7210 kilocycles. Afin de posséder un service apte à rendre à tout moment les services que les circonstances pourraient requérir, le CICR a obtenu l'autorisation de renouveler ces essais quatre fois par an au début de chaque saison afin de contrôler la pénétration et l'audibilité des ondes qui, en cas de besoin, seraient mises à sa disposition.

Les démarches entreprises auprès du Service des ondes courtes, de la Société suisse de radiodiffusion, ont permis au CICR d'entrer en contact régulier, par ondes courtes, avec ses délégués lointains.

Des émissions d'information sur ondes moyennes ont été réalisées par le Bureau des Activités humanitaires de Radio-Genève. En cours d'année, 61 émissions de base d'une durée de 15 minutes et 94 retransmissions ont été réalisées. Parmi ces

émissions, il convient de mentionner spécialement celle qui a été organisée le 8 mai, jour anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, avec le concours de la Ligue des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et de 14 Sociétés nationales ¹.

Conférences, Films.

Des conférences ont été consacrées aux idées de la Croix-Rouge.

Les films « Les errants de Palestine » et « Inter Arma Caritas » réalisés antérieurement ont été projetés, à plusieurs reprises, en Allemagne, en France, et en Suisse notamment, à la requête de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et diffusés également par des instituts de télévision en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

Publications.

En 1951, le CICR a fait paraître, entre autres, les publications suivantes :

L'œuvre de secours du Comité international de la Croix-Rouge en faveur de la population indigente de Jérusalem. Genève, 1950. In-8, 15 p. (français, anglais).

Le Comité international de la Croix-Rouge et les Nations Unies. Résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa 5^e session ordinaire, Genève, 1951. In-8, 15 p. (français, anglais, espagnol).

Le signe de la croix rouge et la répression des abus du signe de la croix rouge, par Jean S. Pictet, Genève, 1951. In-8, 72 p. (français, espagnol) ².

Loi-type pour la protection du signe et du nom de la croix rouge. Genève, 1951. In-8, 7 p. (français, anglais, espagnol).

¹ Voir, ci-dessous, p. 27.

² L'édition anglaise est sortie de presse au début de 1952.

Les Conventions de Genève du 12 août 1949. Résumé succinct à l'usage des militaires et du public. Genève, 1951. In-8, 14 p. (français, anglais, espagnol).

Zones sanitaires et zones de sécurité. Genève, 1951. In-8, 80 p. (français, espagnol) ¹.

Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge du 1^{er} janvier au 31 décembre 1950. Genève 1951. In-8, 107 p. (français, anglais, espagnol).

La Croix-Rouge et la Paix par Jean-G. Lossier, Genève, 1951. In-8, 36 p. (français, allemand, anglais, espagnol).

La Croix-Rouge et la Paix par Jean S. PICTET, Genève, 1951. In-8, 11 p. (français, allemand, anglais, espagnol).

Rapport final sur la liquidation de la Commission Mixte de secours de la Croix-Rouge internationale. Genève (Publication conjointe du Comité international de la Croix-Rouge et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge) 1950-51. In-8, 23 p. (français, anglais).

COURRIER

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1951, le CICR a reçu 298.286 plis. Il en a expédié 153.434.

Il a reçu 889 télégrammes et en a expédié 681.

ARCHIVES

L'achèvement du nouveau bâtiment des archives ² a permis un regroupement des dossiers.

Un inventaire général des archives a été commencé. Un nouveau plan de classement a été adopté.

¹ L'édition anglaise est sortie de presse au début de 1952.

² Voir, ci-dessous, p. 60.